

par les Français sur aucun point de la côte. Il n'y a aucune loi par laquelle des sujets anglais peuvent être empêchés d'exercer tous les droits de la pêche sur la totalité des côtes de cette île, aussi bien que de prendre des homards et de construire des fabriques pour en faire des conserves.

" Il s'en suit que c'est seulement par la force majeure, et sans la sanction de la loi, par les forces navales ou militaires de Votre Majesté ou des Français que les homarderies françaises peuvent être maintenues ou les homarderies anglaises interdites. Faut-il s'étonner dès lors, si les autorités navales et militaires de l'un ou de l'autre pays agissent sans la sanction de la loi sur cette question, que cette île où certains de ses habitants qui sont appauvris et presque réduits à la famine par les agissements du gouvernement anglais, que des sujets qui voient leurs pêcheries confisquées au profit d'étrangers, leurs mines, leurs minerais et leurs bois arrachés de leurs mains, leurs fils et leurs filles chassés de leurs foyers et du sol natal, soient poussés par le désespoir à des actes de représailles ?

" Les souffrances et la pauvreté causées par les Français à 200,000 habitants de cette colonie ne peuvent être comprises par personne en dehors des limites de Terre-Neuve, et dépassent probablement celles endurées par tous les sujets blancs de Votre Majesté dans toutes les autres colonies réunies. Nous, les représentants de ces 200,000 habitants, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer notre indignation contre les attentats fréquents commis par les ministres de Votre Majesté contre l'île de Terre-Neuve."

*En grève.*—Les grévés deviennent de plus en plus à la mode, mais une classe de gens qu'on aurait guère soupçonnés de vouloir la suivre ce sont, bien les hommes de police, pourtant la police de Londres vient de demander la réduction des heures de service, et son attitude commence à devenir menaçante. Un manifeste a paru dans lequel les hommes de police se plaignent des autorités qui ne veulent pas accéder à leur demande, et ils menacent de se mettre en grève.

*Famine.*—Une terrible famine sévit actuellement au Soudan égyptien. Si l'on en croit des nouvelles dignes de foi, la population serait torturée par la faim, et des scènes nombreuses de cannibalisme se seraient produites. Les habitants, disent ces nouvelles, mangent n'importe quoi, des chiens, des chats, des rats, voire même des serpents. Dans la région qui avoisine Tokar et Kassala, une centaine de personnes meurent de faim chaque jour, dans d'autres régions l'état de choses est pire encore, car la presque totalité de la population a péri. Une interpellation ayant été faite à la chambre des communes, Sir James Fergusson a répondu que des secours avaient été envoyés dans tous les districts où le gouvernement pouvait étendre la main, mais que dans les régions de l'intérieur qui sont au delà du contrôle du gouvernement anglais, la famine sévissait avec violence et faisait de nombreuses victimes.

*Singulier combat.*—Les journaux de Tokio, Japon, viennent de publier le récit d'une terrible bataille que deux armées de grenouilles se seraient livrée sur les rives d'un cours d'eau qui traverse le jardin d'un temple de cette ville. La lutte s'est prolongée de 9 heures du matin à 4 heures du soir. Elle a été si acharnée que les corps des tuées ont presque arrêté le cours de l'eau. On ne sait si ce combat avait été amené par un parti de grenouilles qui demandaient un roi, tandis que les autres tenaient pour la république !!

*Le Frère Louis (Suite).*—On ne peut s'attendre à trouver des scènes émouvantes dans la vie de ce bon religieux, qui continuait, autant que les circonstances le lui permettaient, à observer la règle de son ordre. Après avoir accompli, avec la plus grande exactitude, ses exercices de piété, il consacrait le reste de son temps à faire l'école à quelques enfants; il leur enseignait les éléments de la grammaire française et de l'arithmétique; leur donnait des leçons de calligraphie, mais surtout il leur apprenait à réciter leurs prières et leur expliquait le catéchisme, et sous ce dernier rapport il a rendu de grands services aux prêtres chargés de préparer les enfants à la première communion.

Le Frère Louis se livrait en outre à divers travaux manuels: il était tour à tour menuisier et jardinier. Le fruit de ses travaux suffisait à le faire vivre à l'aise dans sa retraite et à soulager les pauvres pour qui il avait une grande charité. La confection des hosties entraînait aussi dans le cercle de ses occupations; il était le fournisseur de plusieurs fabriques: " Savez-vous, disait-il un jour à M. Proulx, comment je fais pour conserver mes pratiques? Le voici: ce sont presque toujours les marguilliers qui viennent les chercher et je ne manque jamais de leur donner une petite *larne de jamaïque*. On le sait, et au lieu de prendre les hosties chez M. Augustin Amyot, à la basse-ville, on ne fait pas difficulté de se rendre à la rue Saint-Vallier." Honni soit qui mal y pense, ajoute M. Trudelle, car autrefois, surtout à la campagne, on ne laissait jamais partir un voyageur éloigné sans lui donner une *petite larne* de cette bonne jamaïque, pour le réchauffer en hiver et le rafraîchir en été. C'était l'usage. D'ailleurs cette boisson, de même que les liqueurs aux gadelles et aux framboises qu'on fabriquait, et les seules à peu près en usage, étaient loin de produire les effets pernicieux dont sont la cause les boissons chargées de matières dangereuses qu'on débite aujourd'hui, et contre lesquelles on a cru devoir, avec raison, établir les sociétés de tempérance.

C'est au Frère Louis que nous devons la conservation du vieux drapeau des milices canadiennes présentes à la bataille de Carillon.

" O radieux débris d'une grande épopée!  
Héroïque bannière au naufrage échappée!  
Tu restes sur nos bords comme un témoin vivant  
Des glorieux exploits d'une race guerrière;  
Et sur les jours passés répandant la lumière  
Tu viens rendre à ton nom un hommage éclatant."